

**ASSURER L'ACCESSIBILITÉ POUR UNE PROMENADE EXEMPLAIRE DES PIÉTON.NES**

Vu que l'espace public implique un certain nombre de défis pour les personnes présentant des situations de handicap, les seniors, les juniors et les usager.ères de manière générale

Vu la volonté de tout un chacun à maintenir une indépendance

Vu le besoin d'autonomie des enfants

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition du groupe socialiste

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**d e m a n d e**

à l'unanimité des présents (26)

**AU CONSEIL ADMINISTRATIF**

1. De mettre en œuvre un plan de mobilité pour les personnes présentant des situations de handicap, juniors et seniors
2. De le faire sur la base d'un processus participatif mettent les usagères et usagers concerné.es au premier plan
3. De mener une réflexion globale sur le sujet de la mobilité piétonne et de l'accessibilité à toutes et tous (personne en situation de handicap, junior et senior) dans la commune
4. De séparer les infrastructures piétonnes et cyclistes
5. D'améliorer la sécurité piétonne par la création de trottoirs le long des chemins et routes situés sur la commune et qui en sont dépourvus.

\* \* \*